PST116 - Clinique de l'expérience professionnelle : formation pratique

Présentation

Prérequis

Avoir validé les cours de tronc commun de L1 et L2 ou en être dispensé et avoir validé PST001, PST004, PST002 et PST003 et les cours PST105 et PST106 de psychologie du travail et le PSY206. Agrément sur entretien. Une lettre de motivation et un CV (récapitulant le parcours professionnel et le cursus Cnam suivi) doivent être adressées au secrétariat de la chaire de psychologie du travail **avant le 15 septembre**.

Voir conditions d'agrément dans le guide des formations en psychologie du travail sur le site Internet de l'équipe pédagogique de Psychologie du travail.

Au plan pédagogique, il est vivement conseillé de suivre la même année le module PST 108 : " psychologie du langage et clinique du dialogue ".

Compétences

Capacité à analyser l'activité subjective de travail dans un contexte collectif.
Compréhension pratique du processus d'élaboration de l'expérience du travail

Programme

Contenu

Ces modules de professionnalisation consistent à proposer aux auditeurs de mettre à l'épreuve, pour leur propre compte, les méthodologies d'analyse de l'expérience professionnelle. Cette étape de la formation au métier de psychologue du travail s'appuie sur les apports théoriques dispensés dans les cours magistraux et les prolonge dans une perspective clinique et méthodologique.
L'objectif est d'initier les auditeurs à une démarche clinique d'analyse du travail sur les bases d'un travail réflexif sur l'expérience professionnelle de chacun.
Ainsi, chaque auditeur éprouvera sur lui-même le dispositif méthodologique de la méthode des instructions au sosie pour redécouvrir, par un travail d'élaboration individuelle et collective, son expérience professionnelle. Il s'agira de faire l'expérience de la difficulté à accéder à l'activité professionnelle (la sienne et celle des autres) et d'expérimenter un moyen de l'élaborer et de la formaliser.
Cette UE annuelle correspond à la fusion des deux UE semestrielles PST109 + PST110

Modalités de validation

- Contrôle continu
- Mémoire

Description des modalités de validation

1. Présence, assiduité, implication dans le travail de groupe
2. Compréhension pratique des processus de l'élaboration de l'expérience du travail
3. Capacité à questionner sa façon de travailler
4. Capacité à analyser et formaliser son activité de travail dans ses dimensions subjectives et concrètes

Mis à jour le 23-02-2026

Code : PST116

Unité d'enseignement de type travaux pratiques

12 crédits

Responsabilité nationale :
EPN13 - Travail, Orientation, Formation, Social / Yvon MIOSSEC

Contact national :

Equipe pédagogique Psychologie du travail

69 4e, 41 rue Gay-Lussac
75005 Paris

Secrétariat de Psychologie du travail
secretariat.psychologie@cnam.fr